

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AJACCIO - 2001 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 05/08/2024 - 3782 - 2000 B 00066 - 429 961 956 - A MARINA

A MARINA
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Port de plaisance
20145 SARI SOLENZARA
429 961 956 RCS AJACCIO



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -97 523,28 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-97 523,28 euros
Report à nouveau antérieur :	15 334,08 euros
Solde	-82 189,20 euros
Au compte "report à nouveau"	-82 189,20 euros
S'élevant ainsi à -82 189,20 euros	

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, les associés devront, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution de la Société, dans les quatre mois à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

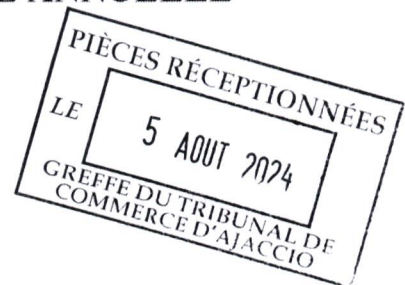
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
Jean-Louis BASSI

A MARINA
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Port de plaisance
20145 SARI SOLENZARA
429 961 956 RCS AJACCIO

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2024



L'an deux mille vingt-quatre,

Le trente juin,

A 9 heures,

Les associés de la société A MARINA, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, divisé en 500 parts de 15,24 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, Port de plaisance 20145 SARI SOLENZARA, sur convocation faite par la gérance.

Sont présents :

Madame Laurence BASSI, titulaire de 250 parts sociales en pleine propriété,
Monsieur Jean-Louis BASSI, titulaire de 250 parts sociales en pleine propriété,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Louis BASSI, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance, LB

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président donne lecture à l'Assemblée du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -97 523,28 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-97 523,28 euros
Report à nouveau antérieur :	15 334,08 euros
Solde	-82 189,20 euros
Au compte "report à nouveau"	-82 189,20 euros
S'élevant ainsi à -82 189,20 euros	LB

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. En conséquence, les associés devront, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution de la Société, dans les quatre mois à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération brute allouée au cours de l'exercice écoulé au gérant, qui s'est élevée à un montant de 21 322 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires. LB

Comptes Annuels

**SARL A MARINA
ROUTE DU PORT**

20145 SARI-SOLENZARA

Bilan du 01/01/2023 au 31/12/2023

Durée 12 mois

**No SIRET 42996195600019
Code NAF 5610C**



Document établi par :

**Cabinet TIBERI
RN 198
20240 VENTISERI**

Tel. 0495578490

Fax. 0495578585

Siret 34812299500015

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	580	580		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	79 302	79 302		
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	274 630	236 731	37 899	48 182
	Autres immobilisations corporelles	342 797	253 433	89 364	88 526
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		697 309	570 046	127 263	136 708
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	8 425		8 425	13 248
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	19 448		19 448	20 975
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	4 617		4 617	20 334
	Charges constatées d'avance	5 278		5 278	5 257
	TOTAL (III)	37 768		37 768	59 815
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		735 077	570 046	165 031	196 523

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

2 602

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	7 622	7 622
	RESERVES		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	58 918	58 918
	Autres réserves		
	Report à nouveau	15 334	122 942
	Résultat de l'exercice	(97 523)	(107 608)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(14 887)	82 637
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	77 832	75 842
	Emprunts et dettes financières divers (3)	441	853
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 547	7 015
	Dettes fiscales et sociales	53 228	25 941
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	40 870	4 235
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	179 918	113 887
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	165 031	196 523
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(97 523,28)	(107 608,07)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		127 814	62 588
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **165 031 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 109 172 euros** et un total **charges** de **1 206 695 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-97 523 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	580					580
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	580					580
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	71 508					71 508
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	7 794					7 794
	Instal technique, matériel outillage industriels	269 433		5 198			274 630
	Instal., agencement, aménagement divers	248 653		19 155			267 808
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	70 677		4 312			74 989
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		668 064		28 665			696 729
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		668 644		28 665			697 309

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	580			580
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	580			580
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	72 114			72 114
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	7 188			7 188
	Instal technique, matériel outillage industriels	221 250	15 481		236 731
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	170 178	17 308		187 486
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	60 626	5 321		65 947
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		531 356	38 110		569 466
TOTAL		531 936	38 110		570 046

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises		
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	6 020	6 020	
Taxes sur la valeur ajoutée	6 332	6 332	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	138	138	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	6 958	6 958	
Charges constatées d'avances	5 278	5 278	
TOTAL DES CREANCES	24 726	24 726	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	77 832	25 728	52 104	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 547	7 547		
Personnel et comptes rattachés	6 512	6 512		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 518	16 518		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	30 131	30 131		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	67	67		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	441	441		
Autres dettes	40 870	40 870		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	179 918	127 814	52 104	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	28 079			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	441			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		138
Autres créances		138
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	138	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		41 117
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		131
<i>INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS</i>	<i>131</i>	
Dettes fiscales et sociales		116
<i>CHARGES A PAYER ORG.SOCIAUX</i>	<i>49</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>67</i>	
Autres dettes		40 870
<i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	<i>40 870</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			5 278
ASSURANCES	01/01/2024 18/09/2024	662	
ASSURANCES	01/01/2024 31/08/2024	3 916	
PUBLICITE	01/01/2024 31/12/2024	700	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			5 278

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2023
VALEUR D'ORIGINE					18 709	18 709
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				12 785	12 785
	Dotation exercice				3 742	3 742
	TOTAL				16 527	16 527
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				15 981	15 981
	Redevances Exercice				3 919	3 919
	TOTAL				19 900	19 900
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				2 286	2 286
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				2 286	2 286
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				187	187
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				187	187
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					3 919	3 919